Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-212900641-20260219-2026021902-DE

DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GOULVEN

Mairie 29890 GOULVEN

Tel : 02.98.83.40.69
mairie-goulven@orange.fr

-oOo-

Nombre de conseillers
en exercice : 11
présents : 10
votants : 11
Quorum : 6

Date de convocation :
03/02/2026

Date de publication et
d'affichage :
24/02/2025

Délibération
N° 2026.02.19-02

OBJET :
BP 2026

DÉLIBÉRATION N°2 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-huit heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de GOULVEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves ILIOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Marie-Claire ACQUITTER, Hélène DALBESIO-LE GUERN, Anne-Marie DESTOUR, Léa MAZET, messieurs Christophe BODENNEC, Régis FEGAR, Yves ILIOU, Jean-Jacques LE BRAS, Sylvain LEFEVRE, Noël OLLIVIER.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M. Vincent DENISE ayant donné pouvoir à Régis FEGAR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Christophe BODENNEC.

M. Régis FEGAR présente le projet de budget primitif 2026 par chapitres pour le fonctionnement et par opérations pour l'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	€	CHAPITRES	€
Charges à caractère général (011)	180 300,00	Excédent antérieur (r002)	274 726,31
Charges de personnel (012)	287 700,00	Atténuation de charges (013)	300,00
Atténuation de produits (014)	3 000,00	Produit des services (70)	15 750,00
Virement à la section d'investissement (023)	133 782,73	Impôts et taxes (73)	64 814,00
Charges de gestion courante (65)	77 650,00	Fiscalité locale (731)	217 000,00
Charges financières (66)	1 535,00	Dotations et particip° (74)	73 000,00
Charges spécifiques (67)	3 000,00	Autres produits de gest° (75)	45 500,00
Opér° d'ordre entre sect° (042)	7 777,00	Reprises et dépréciations (78)	3 654,42
TOTAL	694 744,73	TOTAL	694 744,73

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
OPERATIONS	€	OPERATIONS	€
Emprunts et dettes (16)	13 575,00	Solde exécution (001)	110 417,38
		Virement de la sect° (021)	133 782,73
		Amortissement immo°(040)	7 777,00
		Dotations (10)	6 500,00
Chap 20. Immo incorporelles		Dépôts et cautionmt (ch.16)	400,00
Travaux église (opé 65) – presta intellectuelles	10 947,00		
Aménag. Bourg (opé 67) - AMO	10 000,00	Subvention dép (opé 67/ chap13)	5 000,00
Chap 21. Immo corporelles			
Acquisition matériel (opé°54)	6 000,00		
Travaux de bâtiments (opé 55)	32 000,00		
Travaux de voiries (opé 56)	83 000,00		
Travaux presbytère (opé 57)	2 500,00		
Politique locale habitat (opé 64)	19 690,00		
Travaux église (opé 65)	50 000,00		
Ecole (opé 66)	5 000,00		
Aménag. Bourg (opé 67)	160 000,00	Emprunts (opé 67 chap16)	166 500,00
Atelier communal (opé 68)	4 000,00		

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-212900641-20260219-2026021902-DE

Cimetière (opé 70)	2 580,11		
Aménag. local ostéo (opé 79)	19 600,00	Subvention local ostéo (chap 13 – 1321 et 1323)	66 425,00
RAR :			
Aménag. local ostéo (opé 79)	67 200,00		
AMO Eglis (opé 65)	10 710,00		
TOTAL	496 802,11	TOTAL	496 802,11

Le projet de budget primitif 2026 est équilibré à la somme de 694 744,73 € en section de fonctionnement et à celle de 496 802,11 € en section d'investissement.

Soumis au vote, le projet de budget communal pour l'exercice 2026 est approuvé à l'unanimité, le vote ayant été fait par chapitre en section de fonctionnement et par opérations en section d'investissement.

Vote : adopté à l'unanimité (11 voix pour).

Yves ILIOU,
Maire de GOULVEN

Christophe BODENNEC,
Secrétaire de séance

Le Maire de GOULVEN informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES – 3, contour Motte 35000 RENNES – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.